

## Présentation de l'association les **HabIlleS** par **Louis-Marie Saglio**

six D'après les notes d'Annick Rémond.

M. Saglio habite depuis 20 ans dans un immeuble créé par cette association dont le sigle veut dire : habitat isérois libre et solidaire. Différents termes sont utilisés pour parler de cet habitat soit habitats groupés ou habitats participatifs ou autres. Le mot participatif permet de regrouper différentes associations.

**Ce sont les futurs habitants** qui sont au coeur du projet et qui décident ce qu'ils veulent. Ce sont des logements individuels avec des espaces partagés afin d'assurer convivialité et solidarité. Ces logements sont en accession à la propriété ou en location mais celle-ci devient difficile en raison des conditions d'attribution. Les situations sont diverses, avec rénovation de bâtiments anciens, construction et aussi bien à la ville qu'à la campagne.

**Les règles** sont inscrites dans le livre blanc de l'habitat participatif. Le socle commun regroupe trois logiques : entraide et lien social, ouverture sur le quartier, réduction du coût de gestion. Quatre thèmes principaux sont suivis : le développement durable (éco construction, éco énergies, mode de vie et coresponsable) la mixité (inter générations, sociale et fonctionnelle) la non spéculation (propriété collective avec coopérative des habitants ayant des parts sociales récupérées à la fin de l'expérience, propriété d'usage locatif social). L'intervenant nous présente différentes réalisations aussi bien à Meylan qu'à Grenoble, qu'à Pontcharra ou bientôt Chichiliane.

**Il faut beaucoup de réflexion** aux futurs habitants pour bien construire leur projet en réfléchissant à quelle proportion ils veulent le mélange des générations, prévoir tout de suite un ascenseur ou attendre l'opportunité financière ou l'arrivée d'une personne dépendante. Le choix peut être fait d'installer les personnes âgées au rez-de-chaussée pour éviter des problèmes futurs. L'exemple d'autres réalisations permet d'être guidé et d'éviter des erreurs.

**L'association** anime un réseau de porteurs de projets, suit l'étude de ce projet, apporte un soutien pour l'opération technique et fait un accompagnement méthodologique, explique aussi comment résoudre les problèmes qui peuvent surgir.

Elle agit aussi auprès des collectivités et participe aux réseaux nationaux pour voir ce qui se fait ailleurs. Elle s'intéresse aux pays voisins qui sont plus en avance que nous dans ce genre de projet. Au dernier colloque, a été évoqué le problème des parties communes souvent si désertées au bout d'un certain temps par les personnes âgées. La Suède a choisi pour éviter cela d'obliger la prise en commun de repas.